

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020



• www.onf-agirpourlaforet.fr



**AGIR
POUR LA
FORÊT**

Office National des Forêts

• Sommaire

- 03** **ÉDITO**
- 04** **PRÉAMBULE**
- 05** **L'ANNÉE EN CHIFFRES**
- 06** **LE FONCTIONNEMENT DU FONDS**
 - Conseil d'administration
 - Comité de sélection des projets
 - Comité consultatif d'investissement
 - Equipe du Fonds
 - Partenaires
- 10** **MÉCÈNES ET DONATEURS**
 - Entreprises mécènes
 - Donateurs grand public
- 11** **PROJETS SOUTENUS EN 2020**
 - Six domaines d'intervention
 - Projets financés par les entreprises mécènes et OSBL
 - Projets financés par les dons des particuliers
 - Zoom sur six projets phares de 2020
- 20** **ÉVÉNEMENTS ET COMMUNICATION**
 - Temps forts de l'année
 - Supports de communication
- 23** **RAPPORT FINANCIER**
 - Compte Emplois-ressources
 - Liste des libéralités reçues
 - Activités en matière de recherche et de développement
 - Évolution prévisible de la situation et perspectives d'avenir
 - Évènements importants survenus depuis la date de clôture
 - Informations relatives aux délais de paiement
 - Etats financiers 2020 (bilan, compte de résultat)

Édito

La forêt est notre bien commun. Réservoirs de biodiversité, puits de carbone, sources de bien-être et leviers de développement d'une économie verte : les forêts sont essentielles à l'Homme et la planète. Elles sont aujourd'hui au cœur des enjeux du réchauffement climatique et de la perte de la biodiversité, mais également confrontées à des événements extrêmes qui les mettent en péril.

Conscients de ces enjeux, l'Office national des forêts (ONF) et sa filiale ONF Participations, qui assurent la gestion durable et la valorisation des forêts publiques françaises, ont créé fin 2019 le Fonds de dotation ONF-Agir pour la forêt. Ce fonds a vocation à amplifier la démarche de mécénat engagée depuis 30 ans par l'ONF avec les entreprises et à l'ouvrir au don des particuliers. Chacun peut ainsi à son niveau réaliser un acte citoyen, se mobiliser et s'engager dans des actions concrètes pour préserver ce patrimoine naturel.

2020 est la première année complète d'existence du Fonds. Une année marquée par la crise sanitaire (Covid-19), dont les conséquences sociales et économiques sont majeures. Une première année néanmoins encourageante. La société civile semble en effet avoir pris pleinement conscience de la nécessité d'un engagement collectif pour la préservation de notre environnement.

En cette période difficile, où notre santé est menacée, les partenariats noués avec les entreprises, acteurs privés engagés, sont plus que jamais porteurs de sens. Et les entreprises ont répondu présentes à cette nouvelle aventure dédiée au mécénat : les partenaires historiques de l'ONF ont rejoint le Fonds, et de nouvelles entreprises se sont engagées, en dépit des inquiétudes pour l'avenir. En cette période troublée, les français ont un très fort désir de nature et les forêts apparaissent comme le lieu privilégié pour se ressourcer et s'oxygéner. Nombreux sont ceux qui souhaitent contribuer à la mise en valeur de ces espaces vitaux et ont fait preuve de générosité.

En 2020, nous avons pu compter sur la générosité de 27 entreprises mécènes et 171 donateurs. Leurs dons nous ont permis de réaliser 29 projets menés à bien grâce aux forestiers de l'ONF.

Les projets soutenus par le Fonds s'inscrivent dans 6 thématiques, mais la priorité de 2020 fut la reconstitution des forêts touchées ces dernières années par les sécheresses, les crises sanitaires accentuées par le réchauffement climatique, les incendies, etc. Ces catastrophes ont dévasté des surfaces considérables, qui ont pu partiellement être régénérées ou replantées grâce au soutien financier de nos donateurs. Qu'ils en soient vivement remerciés.



Notre ambition et notre mission pour l'année en cours restent les mêmes : sensibiliser le plus grand nombre de nos concitoyens et les encourager à s'engager à nos côtés pour la préservation du patrimoine forestier, si précieux pour les générations futures.

Frédérique Lecomte,
Directrice

• Préambule

L'objet du fonds est le suivant :

Face aux enjeux considérables que sont le réchauffement climatique et la perte de la biodiversité et face à l'impact du développement d'évènements extrêmes sur la santé des peuplements forestiers et plus généralement sur l'économie, l'écologie et la société, le Fonds a pour objet de chercher et de mettre en place des solutions, en développant et soutenant en France les activités de protection et de mise en valeur de la forêt notamment publique et des milieux naturels associés, particulièrement dans les domaines de la réhabilitation et la reconstitution après catastrophe naturelle, la lutte contre les effets du changement climatique, la prévention des risques naturels, la préservation de la biodiversité, la sensibilisation et l'éducation à l'environnement, la protection du patrimoine culturel et naturel forestier et l'accessibilité de tous les publics aux espaces naturels. Le développement local, l'innovation et le dialogue avec la société sont au cœur de l'action du Fonds.

Le Fonds ONF-Agir pour la forêt a été créé le 10 août 2019 par l'Office national des forêts (ONF) et sa filiale ONF Participations SAS (ONFP), deux opérateurs majeurs en matière de gestion et de valorisation des forêts publiques.

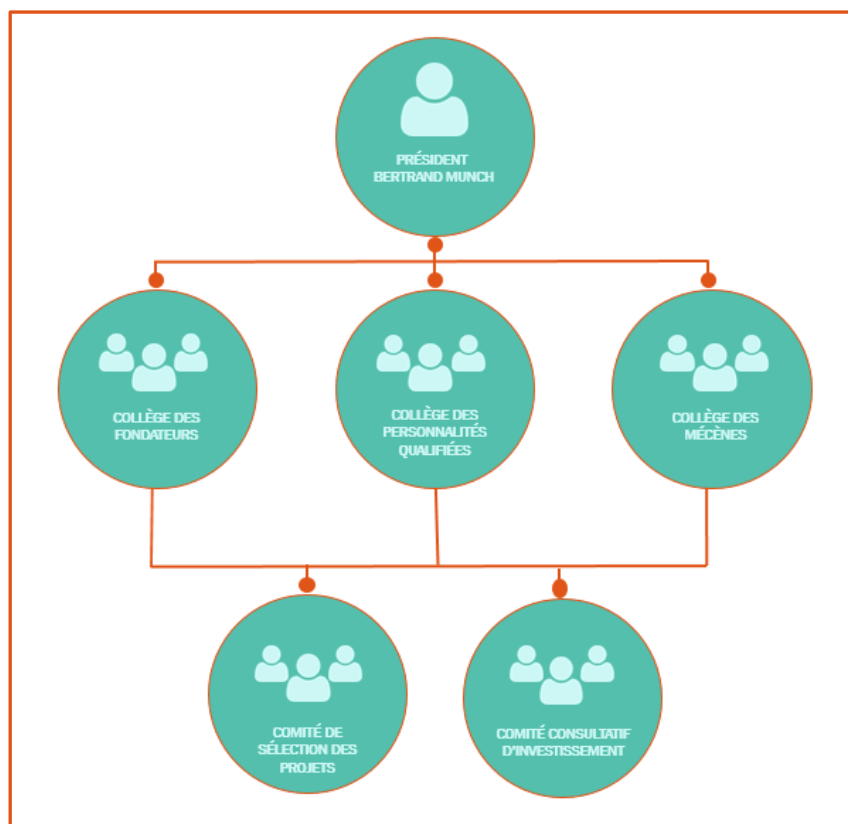
Le présent rapport d'activité concerne le deuxième exercice du Fonds du 1er janvier au 31 décembre 2020.



• L'année en chiffres



• Fonctionnement du Fonds



La gouvernance du Fonds est assurée par 3 instances : le Conseil d'administration, le Comité de sélection des projets et le Comité consultatif d'investissement.

Le Conseil d'administration

Présidé par le Directeur général de l'ONF, Bertrand Munch, le Conseil d'administration est composé de 5 à 9 membres, répartis en 3 collèges, dans le but de partager des points de vue et des approches différentes, et de garantir la transparence de ses actions.

Au 31 décembre 2020, la composition du Conseil d'administration est la suivante :

Collège des fondateurs :

- Benoit Fraud, membre du Comité Stratégique de la société ONF Participations SAS
- Françoise Le Failler, directrice de la communication de l'ONF
- Nathalie Barbe, directrice des relations institutionnelles, de l'Outre-Mer et de la Corse, qui a remplacé Patrick Falcone, ancien adjoint au directeur général ONF, en cours d'année.

Collège des mécènes :

- Christophe Klotz, directeur développement durable de Nestlé France, qui a remplacé Jean-Manuel Bluet en cours d'année
- Mélina Py, directrice activités Cognac de Martell, qui a remplacé Pierre Joncourt en cours d'année
- Un poste vacant.

Collège des personnalités qualifiées :

- Éric de Kermel, journaliste et éditeur
- Un poste vacant.

Le Conseil d'administration s'est réuni 3 fois durant l'exercice 2020 :

Le 28 janvier 2020, avec l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du Procès-verbal du CA du 23 septembre 2019
2. Fonctionnement du site internet : premiers retours d'analyse
3. Fonctionnement du Fonds : flux et conventions
4. Présentation du bilan 2019 : bilan des actions et bilan financier provisoire
5. Présentation du plan d'actions 2020 : communication, plan de collecte, ...
6. Validation du budget 2020 – Décision n°2020-01
7. Questions diverses.

Le 22 Juin 2020, avec l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du Procès-verbal du CA du 28 janvier 2020
2. Correction de la décision n° 2020-02 concernant la nomination du Commissaire aux Comptes – Décision n°2020-03
3. Marche des affaires
4. Comité de sélection des projets : bilan des travaux – Décision n°2020-04 de nomination d'un nouveau membre
5. Présentation et approbation des comptes 2019 – Décision n°2020-05
6. Actualisation du budget 2020 suite crise COVID
7. Programmation des prochaines réunions
8. Questions diverses

Le 03 Novembre 2020, avec l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du Procès-verbal du CA du 22 juin 2020.
2. Marche des affaires
3. Comité de sélection des projets : bilan des travaux
4. Perspectives de résultats à fin 2020
5. Bilan provisoire des actions 2020 et présentation du Programme 2021
6. Validation du budget 2021 – Décision n°2020-06
7. Programmation des prochaines réunions
8. Questions diverses.

Le Comité de sélection des projets

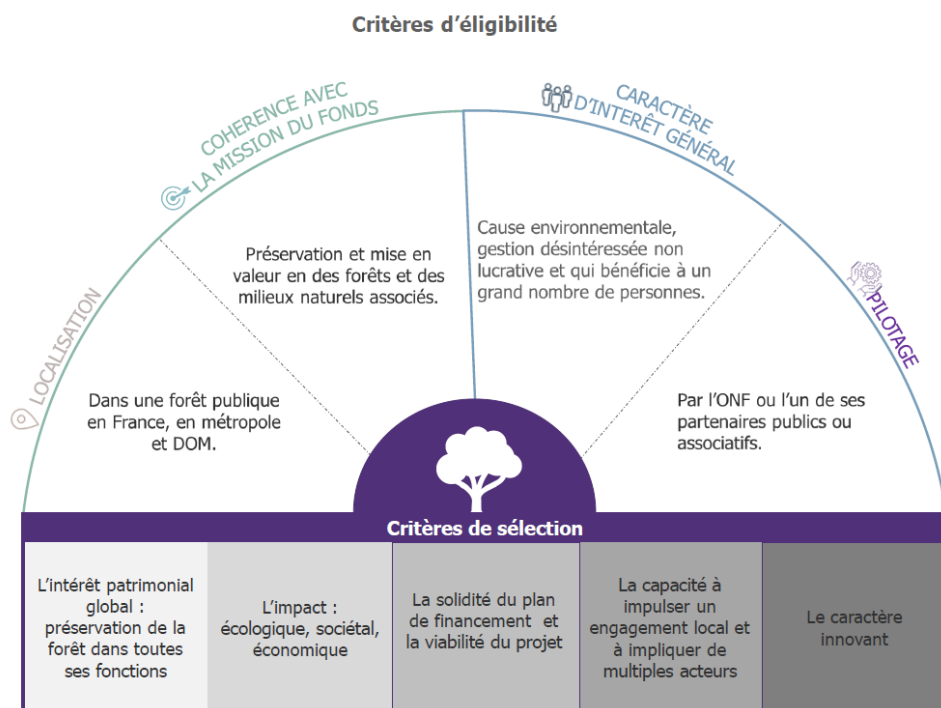
Le rôle du Comité de sélection est de sélectionner, parmi les projets qui lui sont proposés, ceux qui en conformité avec le programme d'action et d'émettre des avis consultatifs ou des recommandations sur les orientations de la politique du Fonds et la sélection des projets.

Au 31 décembre 2020, le Comité de sélection des projets est composé de :

- Frédérique Lecomte, Directrice du Fonds, membre de droit
- Dominique de Villebonne, adjointe au directeur forêts et risques naturels de l'ONF
- Éric Goulouzelle, directeur territorial Seine-Nord de l'ONF
- Marion Gosselin, ingénieur chercheur en écosystèmes forestiers à l'INRAE
- Christiane Baroche, attaché de presse de l'ONF

Le Comité s'est réuni 5 fois au cours de l'exercice 2020.

Lors de la première session du 18 mars, les membres ont travaillé sur les critères de sélection des projets et les outils d'évaluation.



Le comité s'est réuni 4 autres fois au cours de l'exercice : les 7 avril, 27 mai, 1^{er} juillet et 16 novembre.

52 projets ont été examinés et validés. 37 projets ont été proposés à des mécènes potentiels, dont 34 sont désormais financés en totalité ou en partie.

Le Comité consultatif d'investissement

Le Comité consultatif d'investissement assiste le Conseil d'administration dans la définition et le suivi de la politique d'investissement du fonds de dotation. Les statuts prévoient qu'il soit composé de 4 membres (2 représentants de l'ONF et 2 personnalités extérieures).

La dotation étant inférieure à 1 M€, il n'a pas été constitué en 2020.

L'équipe du Fonds

En 2020, l'équipe du Fonds est composée de deux personnes :

- Frédérique Lecomte, Directrice
- Leslye Lacroix, Chargée de développement mécénat, a rejoint le Fonds le 1^{er} juillet 2020.

Les partenaires

Les fondateurs : ONF et ONFP

L'ONF et ONF Participations, en tant que membres fondateurs, sont des partenaires privilégiés du Fonds. Ils ont facilité, pour sa période de lancement et cette première année d'existence, l'administration du Fonds via une convention de prestation avec chacune des entités.

L'ONF communique régulièrement sur l'existence du Fonds et apporte de la visibilité aux actions et projets sur son propre site internet et ses réseaux sociaux.

Les porteurs de projet

En 2020, tous les projets ont été portés par l'ONF sur l'ensemble du territoire (métropolitain et outre-mer).

Les correspondants mécénat des directions territoriales de l'ONF présélectionnent les projets proposés par les agences territoriales de leur région, au plus proche des territoires, et les proposent au financement du Fonds de dotation.

Les projets 2020 ont été mis en œuvre par les équipes de terrain de l'ONF.

En 2020, deux projets ont été réalisés en forêt communale, en partenariat avec les collectivités propriétaires, sous maîtrise d'ouvrage ONF.

Pour la réalisation de ces projets, de très nombreux partenaires sont mobilisés : partenaires institutionnels de l'ONF, collectivités, organismes de recherche, parc naturels régionaux, associations de protection de l'environnement, entreprises prestataires et d'insertion, etc.

L'Institut national de la recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, l'INRAE, participe au Comité de sélection des projets.



• Mécènes et donateurs

Entreprises mécènes

La pandémie a décalé la mise en œuvre d'une prospection active de mécènes, en raison de l'annulation de nombreux événements. Néanmoins, après la première période du confinement, les contacts ont repris par visioconférences. Si le secteur de la santé et de la recherche a très fortement capté la générosité des donateurs dans le contexte de la crise COVID-19, de nombreuses entreprises se sont recentrées sur leur raison d'être et se sont tournées vers le mécénat environnemental, porteur de sens pour l'avenir.

Les mécènes historiques de l'ONF ont pratiquement tous rejoint le Fonds ou le rejoindront en 2021, témoignant de leur fidélité à nos valeurs et de leur intérêt pour les projets menés en forêt publique.

27 mécènes nous ont fait confiance et ont apporté leur soutien. Le montant du mécénat d'entreprise et organismes sans but lucratif (Fondations, associations, etc.) s'élève à 826 099 € sur l'exercice 2020.



Donateurs grand public

Pour les mêmes raisons que celles évoquées plus haut, la mobilisation des donateurs sur la thématique environnementale n'a pas été facile. Peu de moyens y ont été consacrés. Malgré tout, 171 donateurs ont contribué via le site internet du Fonds (don en ligne par la plateforme Hello Asso), pour un montant total de 17 073 € sur l'exercice 2020. S'y ajoutent 2 332 € de dons en chèques et virements directs.

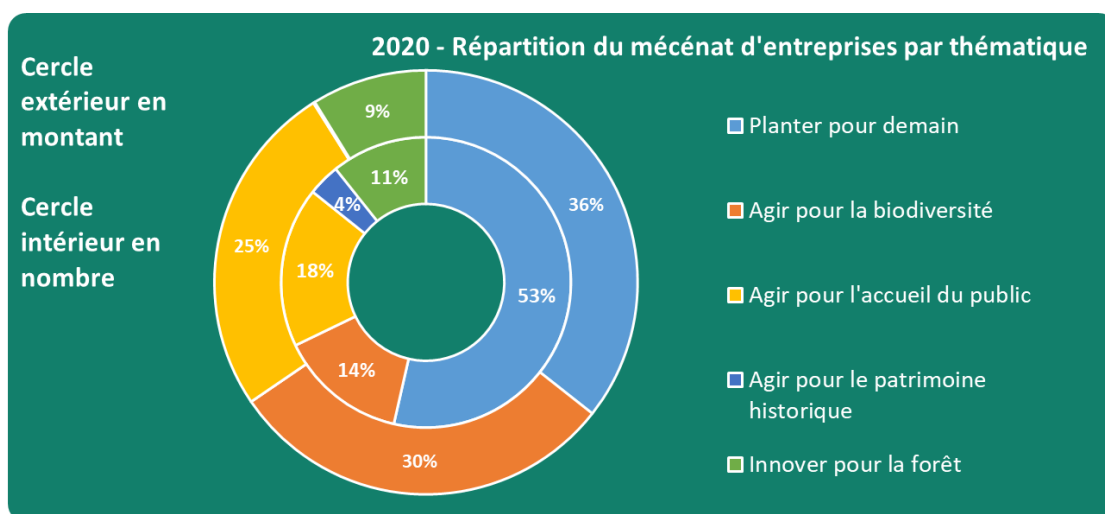
Projets soutenus en 2020

Six domaines d'intervention

Les projets de mécénat proposés par le Fonds de dotation portent sur 6 domaines d'intervention prioritaires. En 2020, la majorité des projets financés s'inscrivent dans la thématique « Planter et régénérer pour demain », ce qui traduit la motivation des mécènes et donateurs à agir face aux dépérissements massifs des peuplements forestiers et leur volonté d'engagement en faveur de leur reconstitution.



En 2020, ce sont les thématiques « Planter et régénérer pour demain » et « Agir pour la biodiversité » qui ont mobilisé le plus grand nombre de mécènes (67%).



Projets financés par les entreprises mécènes et organismes

30 projets ont bénéficié du soutien d'entreprises, fondations ou associations.

Nom du projet 2020 - Mécénat d'entreprise	Localisation	Etat du projet au 31/12/2020
PLANTER POUR DEMAIN - 15 projets		
Plantation "Un bébé, un arbre" en forêt domaniale de Sallanches	Auvergne Rhône Alpes	Réalisé
Plantation de pins en forêt domaniale de Rennes	Bretagne	Engagé
Reconstitution de peuplements dévastés en forêt de Lamotte Beuvron	Centre Val de Loire	Engagé
Plantation en faveur de la diversité biologique en forêt domaniale de Longuenée	Centre Val de Loire	Réalisé
Reconstitution du site des épicéas de Straiture dévastés par une tempête	Grand Est	Réalisé
Implantation d'un îlot d'avenir en forêt domaniale d'Haguenau	Grand Est	Réalisé
Reconstitution des peuplements dévastés par la chalarose en forêt domaniale de Guînes	Hauts de France	Engagé
Reconstitution des peuplements dévastés par la chalarose en forêt domaniale de Boulogne (3 projets)	Hauts de France	1 projet Engagé 2 projets Réalisés
Plantation "Un bébé, un arbre" en forêt domaniale de Saint-Gobain	Hauts de France	Réalisé
Reconstitution de peuplements dévastés en forêt de Montmorency	Ile de France	Engagé
Reconstitution de la forêt de Montmorency dévastée par l'encre du chataignier	Ile de France	Réalisé
Plantation "Un bébé, un arbre" en forêt domaniale de la Sainte Baume	Provence Alpes Côte d'Azur	Réalisé
Plantation d'essences indigènes sur l'Ile de la Réunion	Réunion	Engagé
AGIR POUR LA BIODIVERSITE - 5 projets		
Préservation du Lichen pulmonaire en forêt domaniale de Tronçais	Centre Val de Loire	Engagé
Renaturation du littoral de port Louis, entre mer et mangrove	Guadeloupe	Engagé
Restauration de la rivière l'Artoise	Hauts de France	Engagé
Chantiers nature dans les forêts domaniales du pourtour parisien	Ile de France	Engagé
Réhabilitation des mares en forêt domaniale de Roumare	Normandie	Engagé
AGIR POUR L'ACCUEIL DE TOUS LES PUBLICS - 5 projets		
Projet d'espace forestier pédagogique en forêt domaniale des Coulmes	Auvergne Rhône Alpes	Engagé
Sorties scolaires sur 3 sites d'accueil : Hamadryade/Marly/Sénart	Ile de France	Réalisé
Restauration de la dune du Truquet	Nouvelle Aquitaine	Engagé
Découverte surprise en forêt d'exception de Bercé	Pays de Loire	Engagé
Entretien de sentiers en forêt de l'Estérel	Provence Alpes Côte d'Azur	Réalisé
AGIR POUR LE PATRIMOINE HISTORIQUE ET CULTUREL - 1 projet		
Restauration du Pavillon de l'Etoile en forêt domaniale du Perche	Normandie	En attente
INNOVER POUR LA FORET - 4 projets		
Boisement conservatoire en forêt domaniale de Cousson (Med for future)	Midi méditerranée	Engagé
Implantation d'îlot d'avenir en forêts domaniale de Woëvre	Grand Est	Engagé
Implantation d'îlot d'avenir en forêts domaniale de Pontoux	Grand Est	Engagé
Projet de Chouette Thérapie pour personnes âgées en EPHAD	Ile de France	Engagé

Le fonds de dotation a pour objectif de consacrer 85 % du montant des dons perçus aux financements de projets, le reliquat lui permettant de financer ses frais de gestion et de fonctionnement.

La crise COVID-19 a entraîné des signatures très tardives des contrats et par conséquent, le lancement retardé des projets. Seulement 11 projets ont été terminés en 2020 ; les autres sont engagés et les dons correspondants leurs sont bien affectés.

L'ensemble de ces projets d'intérêt général est porté par l'Office national des forêts, maître d'ouvrage. L'ONF sera donc l'unique bénéficiaire de la redistribution des dons, y compris les deux projets situés en forêt communale.

Projets financés par les dons des particuliers

5 projets étaient ouverts aux dons des particuliers et petits dons des entreprises (<1 500 €).

Nom du projet 2020 - Appel aux dons	Localisation	Etat du projet au 31/12/2020
PLANTER POUR DEMAIN - 4 projets		
Replanter pour demain (localisation selon priorités)	Non localisé	1 projet réalisé en forêt domaniale de Sillé (montant des dons 3 780 €) Projet suivant à venir prochainement
Agir pour la reconstitution de la forêt de Montmorency	Ile de France	Projet en attente, sera engagé dès que les 5000 € de collecte seront atteints (500 arbres)
Replanter la forêt de Verdun dévastée par la sécheresse	Grand Est	Projet en attente, sera engagé dès que les 5000 € de collecte seront atteints (500 arbres)
Reconstituer les frênaies dévastées des Hauts de France	Hauts de France	Projet en attente, sera engagé dès que les 5000 € de collecte seront atteints (500 arbres)
AGIR POUR LE PATRIMOINE HISTORIQUE ET CULTUREL - 1 projet		
Restauration du Pavillon de l'Etoile en forêt domaniale du Perche	Normandie	En attente de co-financement

Le fonds de dotation a pour objectif de consacrer 85 % du montant des dons perçus aux financements de projets, le reliquat lui permettant de financer ses frais de gestion et de fonctionnement.

Les dons sont arrivés très tardivement (48% en décembre). Seul un projet a pu être mis en œuvre, une plantation en forêt domaniale de Sillé (Sarthe), sur le programme « Planter et régénérer pour demain », initialement non localisé dans l'appel à dons. Le montant affecté à ce projet a été redistribué à l'ONF porteur du projet.

Les autres dons restent affectés aux programmes ou projets auxquels ils ont été attribués. Ceux-ci seront réalisés dès que possible en 2021.



Zoom sur six projets phares de 2020

Les projets présentés ci-dessous illustrent nos actions menées en 2020 par domaine d'intervention.

Projet N°1 : Plantation en forêt domaniale de Sillé

Financé par les dons des particuliers – Montant collecté : 3 780 €

La prolifération d'insectes ravageurs en forêt est l'une des conséquences du changement climatique et des épisodes de sécheresse associés.

L'épidémie de scolytes a dévasté les peuplements d'épicéa en forêt domaniale de Sillé, en région Pays de la Loire. Pour éviter la propagation de l'épidémie, la seule solution consiste à réaliser au plus vite des coupes sanitaires sur les arbres touchés et d'en évacuer les bois, afin de les remplacer par des essences plus résistantes.

Les dons des particuliers récoltés sur HelloAsso ont permis de réaliser, début 2020, une opération de reboisement sur la parcelle 133 de cette forêt. Au total, une surface d'environ 3,5 hectares a pu être reboisée avec deux essences de remplacement résistantes aux épidémies : le pin maritime et l'aulne glutineux, en bordure de cours d'eau.

Cette plantation est le premier projet financé grâce au soutien des particuliers, par le don en ligne, dans le cadre du programme « Planter et régénérer pour demain ».

PLANTER POUR DEMAIN



La forêt est essentielle à notre survie. Écosystème le plus riche et deuxième puits de carbone après les océans, elle nécessite aujourd'hui de déployer des solutions nouvelles et de mobiliser toutes les énergies pour lutter contre les effets du changement climatique. Entre 2018 et 2020, 300 000 hectares de peuplements forestiers ont dé péri en France.



Vue aérienne de la parcelle 133 en forêt domaniale de Sillé - ©ONF

« Le choix d'une essence forestière à planter est un moment clé dans la vie de la forêt, d'une parcelle. En effet, c'est un pari sur l'avenir étant donné que le cycle s'étale sur plusieurs décennies, parfois plusieurs siècles. Ce choix (comme le Pin maritime dans le cas présent) est donc le fruit d'une réflexion approfondie tenant compte des conditions climatiques, de la fertilité du sol, des composantes écologiques et paysagères du site. C'est ce choix qui permettra d'assurer sur le long terme l'approvisionnement de notre filière bois, d'assurer une certaine résilience du milieu, de conserver voire améliorer la richesse écologique et paysagère du site. »

Herve Daviau, Responsable Unité territoriale Sarthe (Agence territoriale Pays de Loire)

Projet N°2 : Préservation des mares de Roumare et de Verte

Financé par l'entreprise Goodman France

Situées en Normandie, les forêts domaniales de Roumare et de Verte recèlent un patrimoine naturel original. Plus d'une soixantaine de mares y jouent un rôle important de régulation et d'épuration des eaux. Elles constituent également un habitat d'une richesse remarquable (flore, amphibiens, insectes, mollusques, crustacés, etc.) à fort enjeu de conservation, dans un contexte où 90% des mares ont disparu au niveau national entre 1900 et 2000.

Dans un objectif de préservation, le réseau des mares bénéficie d'un plan de gestion.

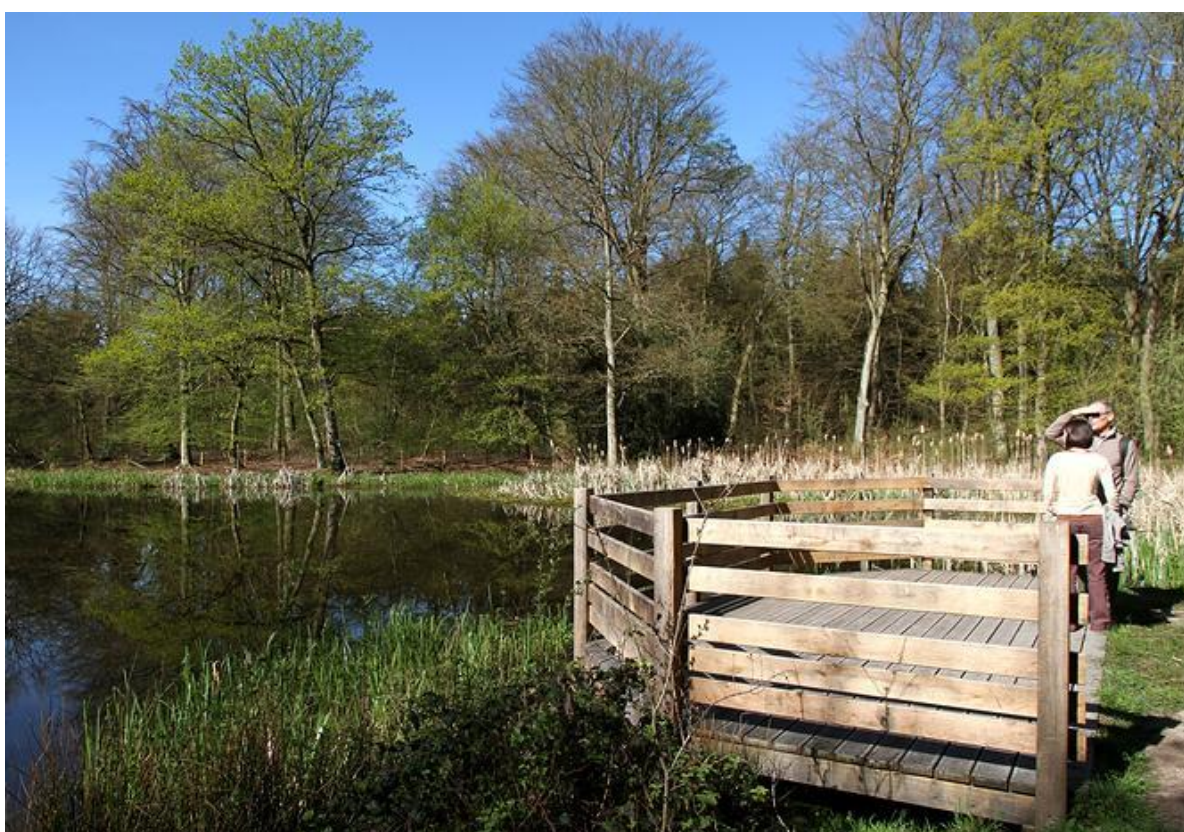
Grâce au soutien de la société Goodman France, plusieurs actions innovantes ont pu être engagées en 2020 : un survol en drone du réseau et une cartographie détaillée des végétaux utiles à la mise en œuvre des premières mesures conservatoires. Pour sensibiliser le grand public, l'aménagement d'une mare pédagogique est en cours.

AGIR POUR LA BIODIVERSITE



Agir pour
la biodiversité

Gérer la forêt durablement, c'est aussi protéger la richesse écologique de ces milieux qui abritent près de 80% de la biodiversité terrestre. En sauvegardant cette richesse naturelle, nous contribuons à préserver la faune, la flore, les milieux et les habitats.



Mare en Forêt de Roumare - ©ONF

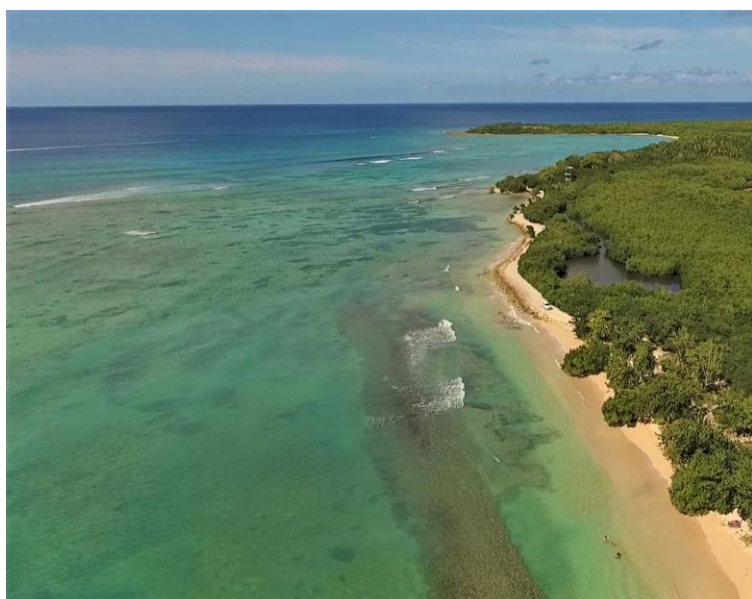
Projet N°3 : Restauration de la zone littorale de Port-Louis en Guadeloupe

Financé par la Fondation Total

En Guadeloupe, entre mer et mangrove, la forêt littorale de Port-Louis est soumise à l'érosion et à la montée du niveau marin. Le trait de côte a reculé de 15 à 25 m depuis 1950. Zone humide remarquable, lieu de pontes de tortues marines, ce secteur est également très fréquenté par le public.

Un ambitieux projet visant à rendre ces espaces littoraux plus résilients a été conçu, afin de repenser totalement l'accès au site, restaurer le couvert forestier et les échanges entre mer et mangrove et lutter contre l'érosion. La concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire est au centre du dispositif, un important volet scientifique est engagé pour améliorer la connaissance des écosystèmes et des actions pédagogiques sont prévues.

Soutenu par la Fondation Total et le Ministère de la Transition écologique, ce projet met pleinement en œuvre les Solutions Fondées sur la Nature, au sens de l'Union internationale pour la conservation de la nature.



« La Fondation Total rejoint avec enthousiasme le fonds de dotation de l'ONF pour soutenir les projets de protection des milieux naturels du littoral français. Ces projets s'inscrivent parfaitement dans le programme mondial de solidarité Total Foundation et son axe Climat, Littoraux et Océans.

Nous y finançons des projets d'intérêt général en faveur de la protection des écosystèmes côtiers, la préservation de leur biodiversité et la sensibilisation des jeunes publics à l'environnement. »

Bruno Courme,
Directeur Total Foundation

AGIR POUR PREVENIR ET GERER LES RISQUES NATURELS



Parce que la nature est fragile et dangereuse à la fois, les forestiers agissent également pour limiter les risques naturels qui tendent à s'amplifier. Anticiper les risques naturels, c'est protéger les populations contre les aléas climatiques ou géologiques et préserver les espaces naturels. Restauration des terrains en montagne, défense des forêts contre les incendies et protection du littoral... Les agents de l'ONF assurent ainsi plusieurs missions d'intérêt général dans le domaine des risques naturels.

Projet N°4 : Création d'un Espace pédagogique forestier

Soutenu par la Fondation groupe EDF

En 2003, la forêt domaniale des Coulmes (Isère) faisait l'objet d'un vaste projet de valorisation patrimoniale et touristique visant à diversifier l'activité de ski hivernale et à faire découvrir la vie d'autrefois et les pratiques disparues.

Aujourd'hui, des années après, les équipements sont obsolètes et le massif manque d'identité ! L'idée a germé de concevoir un « Espace pédagogique forestier », destiné à accueillir au cœur du massif, en libre accès ou accompagnement, des scolaires de primaire et collège. Le projet, également soutenu par les collectivités, repose sur l'aménagement du site et la conception de fiches pédagogiques à destination des enseignants et des élèves.

L'objectif est de recevoir, au sein de cet espace, 50 classes par an, soit 1 500 élèves.

« Sur les hauteurs du plateau du Vercors, nous avons un projet ambitieux de fédérer tous les partenaires locaux et le département de l'Isère afin de financer la création d'un des premiers « Espace Pédagogique Forestier en forêt domaniale » pour accueillir les scolaires et le grand public.

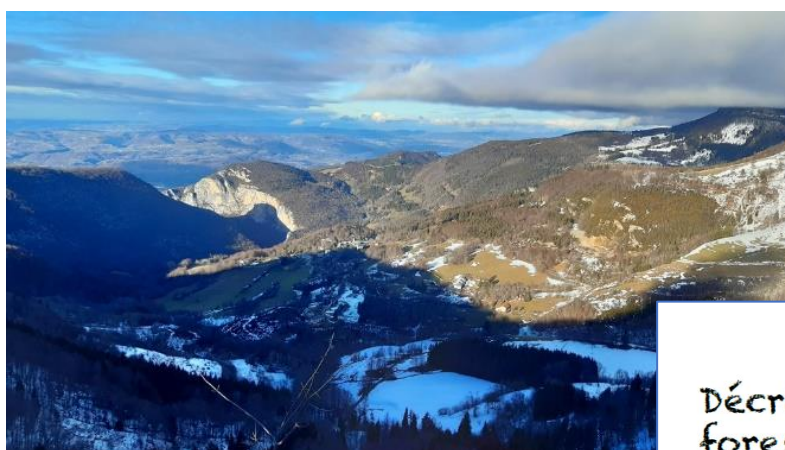
Le pari a été réussi, notamment grâce au soutien de la Fondation groupe EDF qui a permis de poser la première pierre, entraînant dans son sillage les autres partenaires pour boucler le budget de l'ensemble de l'opération. L'ONF travaille actuellement en association étroite avec l'Education nationale afin de définir le contenu pédagogique et créer les supports média pour les scolaires. L'espace pédagogique forestier sera prêt à la rentrée de septembre 2021. Les enfants pourront y découvrir la forêt et ses enjeux. »

Cyrille CONSTANTIN – Correspondant mécénat DT à l'ONF

AGIR POUR L'ACCUEIL DE TOUS LES PUBLICS



Accueillir en forêt, c'est faciliter l'accès de tous à un espace de nature et de ressourcement : familles, sportifs, personnes à mobilité réduite, en situation de handicap. C'est aussi développer des programmes éducatifs de sensibilisation à l'environnement et à l'éco-citoyenneté. Agir aux côtés du Fonds, c'est aussi faire des forêts publiques des espaces adaptés à tous ceux qui souhaitent se ressourcer ou mieux comprendre la nature qui les entoure.



Décrire une placette forestière



Ruban + Bâtons + Fiche 6

Les poteaux délimitent l'intérieur d'une placette.

Dessiner la feuille de trois arbres différents et indiquer ce qui les différencie les uns des autres :



Activité
n°4

Projet N°5 : le pavillon de l'Etoile, entre histoire et biodiversité

Financé par des particuliers et entreprises

La forêt domaniale de Perche-Trappe (Orne) est une forêt marquée par l'histoire, qui associe production de chêne de qualité et préservation de l'environnement.

Le carrefour de l'Etoile du Perche est l'un des lieux privilégiés d'accueil pour les promeneurs en quête de quiétude sylvestre. C'est ici, qu'une curieuse petite bâtisse se dresse dans la perspective des huit voies forestières qui desservent l'ensemble du massif. C'était en fait l'ancien logement du Conservateur des Eaux et Forêts. Au 19^{ème} siècle, la 15^{ème} Conservation était basée à Alençon, et les inspections de terrain se faisait à cheval. C'est pourquoi le rez-de-chaussée du pavillon est une ancienne écurie, alors que l'étage comporte une grande fenêtre avec balcon, qui éclaire une chambre dotée d'une cheminée.

Cette dernière pourrait servir d'abri à chauve-souris, si elle était mieux aménagée. Le projet prévoit la restauration du bâtiment, à des fins patrimoniales, tout en le rendant accessible à ces potentiels résidents atypiques et méconnus. Un volet éducatif (panneau de sensibilisation et accueil de scolaires) complète le projet, afin de sensibiliser le grand public sur ce lien entre histoire et biodiversité.

Les travaux seront réalisés en 2021.

AGIR POUR LE PATRIMOINE HISTORIQUE ET NATUREL



Façonnées par l'Homme et ses activités, les forêts françaises conservent la mémoire de l'Histoire ! Sauvegarder dans son écrin forestier le patrimoine bâti, historique, archéologique et culturel, c'est transmettre un héritage bioculturel de grande richesse aux générations futures. C'est aussi établir du lien entre nature et culture.



Projet N°6 : Les « îlots d'avenir »

Financé par l'entreprise HSBC

Situés en forêt, les îlots d'avenir sont des laboratoires à ciel ouvert permettant de recueillir, sur une diversité d'essences, des données sur la croissance des arbres, leur mortalité éventuelle, leur adaptation au terrain et au climat, etc. Ces analyses constituent un apport précieux pour les choix de gestion sylvicole de demain et permettre l'identification des essences les plus résistantes face au changement climatique.

Soutenu par le mécène HSBC, le projet 2020 était d'installer deux îlots d'avenir dans les forêts domaniales de Woëvre et du Pontoux, en région Grand-Est, afin d'y tester des essences nouvelles sélectionnées pour leur capacité à résister au froid et à la sécheresse : le sequoia toujours vert et le chêne pubescent.

Au total, 4 000 plants ont été plantés dans chacune de ces forêts, sur une surface de deux hectares au total.

« HSBC s'est engagé dans le cadre d'un programme mondial ambitieux "Plan for the Planet", visant à lutter efficacement contre le changement climatique. Il s'articule autour de plusieurs initiatives majeures, dont la promotion d'une nouvelle génération de solutions basées sur la nature. Notre engagement philanthropique auprès de ONF-Agir pour la forêt, à travers les îlots d'avenir, en est une illustration concrète. »

Coralie HOUEL, Responsable du mécénat environnement
HSBC Europe Continentale



INNOVER POUR LA FORÊT



Innovover

Miser sur l'innovation, la recherche et le développement de partenariats scientifiques, c'est préparer le futur. Pour mieux répondre aux besoins de la société et agir face aux défis du climat et de la transition énergétique, nous contribuons à imaginer des solutions puissantes et inédites au service des forêts, des espèces végétales et animales qui y vivent, de leurs sols et de leurs écosystèmes.

• Événements et communication

L'année 2020 aura tout particulièrement été marquée par la pandémie de la Covid-19. Face aux nombreuses contraintes impliquant des restrictions pour la tenue d'événements, le Fonds a tout de même eu l'occasion de rencontrer professionnels et particuliers autour de trois événements, qui ont permis de les sensibiliser sur la situation actuelle des forêts publiques.

Temps forts de l'année



Stand ONF, salon de l'agriculture ©ONF

LE SALON DE L'AGRICULTURE

« La forêt, notre avenir, notre oxygène ». C'est sous cette bannière que l'ONF a accueilli les visiteurs sur son stand, au Salon international de l'agriculture du 22 au 29 février 2020.

Pour le Fonds, cet événement était une occasion d'appeler à la mobilisation citoyenne en faveur de la préservation des forêts, et de remercier nos mécènes autour d'une table ronde sur le thème du changement climatique et de l'adaptation des forêts à ces évolutions.

Frédérique Lecomte a également été conviée à l'émission de *viàGrandParis*, afin d'y mettre en lumière les grands enjeux auxquels sont confrontés les forêts françaises et le rôle du Fonds.

LE SALON PRODURABLE

Les 7 et 8 septembre 2020 au Palais des Congrès de Paris, les équipes du Fonds ONF-Agir pour la forêt et de l'ONF étaient présentes au salon Produrable, grand rendez-vous des acteurs de l'économie durable.

Deux journées riches en rencontres avec les professionnels sur le stand et lors des conférences !

Tout l'enjeu de cette participation était de faire connaître nos valeurs et rencontrer de potentiels mécènes.

Un atelier intitulé "*Comment les entreprises peuvent agir concrètement avec l'ONF*" a été animé par Frédérique Lecomte, Directrice d'ONF-Agir pour la forêt, avec l'intervention de 3 mécènes : Axa Atout Cœur, les Laboratoires Guigoz et la Fondation Gécina.



Salon Produrable ©ONF



DE L'AMOUR POUR NOS FORETS EN GARE DE LILLE-FLANDRES

En 2020 à l'occasion de la Saint-Valentin, la gare SNCF de Lille Flandres, en collaboration avec l'Office national des forêts et le Fonds de dotation, proposait à ses visiteurs d'offrir un cadeau original et bon pour la planète... Un arbre ! L'opération "La forêt, notre bien commun" permettait, en offrant des chênes, de contribuer à la replantation de la forêt domaniale de Nieppe, touchée par la maladie de la chalarose, qui touche les frênes

actuellement en place.

Pour participer, il suffisait de se rendre sur le stand mis en place dans la gare ou de se connecter sur le site de ONF-Agir pour la forêt. Grâce au soutien des donateurs, plus de 200 chênes ont pu être plantés.

Supports de communication



Depuis la création du Fonds ONF-Agir pour la forêt, de nombreuses actions de communication à destination des professionnels et des particuliers ont été réalisées afin de mettre en avant la structure, ainsi que les projets soutenus par les mécènes et les donateurs.

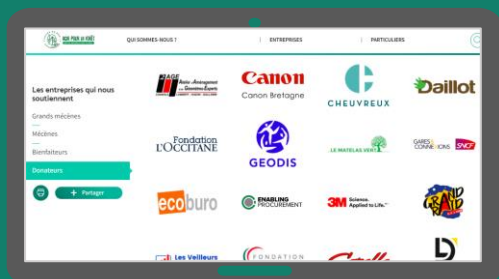
VIE DU SITE INTERNET



Le site web de ONF-Agir pour la forêt offre une vision large de l'organisation, des missions et des valeurs portées au quotidien par la structure, ainsi que des modalités d'engagement et avantages fiscaux.

En 2020 :

- 9 « Actualités » ont été publiées et relayées sur les réseaux sociaux de l'ONF. Une dizaine de posts a été publié par réseau social Facebook, LinkedIn, Twitter et Instagram
- 5 projets à soutenir ont été publiés sous l'onglet « Particuliers ». Ces projets étaient reliés à la plateforme HelloAsso pour permettre aux particuliers de faire un don en ligne.



Une page remerciements à destination des entreprises mécènes et des donateurs particuliers a été mise en ligne. Les logos sous les catégories « Grand Mécène », « Mécène » et « Bienfaiteur » renvoient à une page dédiée au projet soutenu par l'entreprise mécène en question.

LA PLAQUETTE MECENAT

La première plaquette du Fonds ONF-Agir pour la forêt a été éditée en août 2020. Elle est destinée aux entreprises désireuses de s'engager en faveur des forêts publiques françaises et de l'environnement en général.

La plaquette présente le Fonds de dotation, son objet et les 6 domaines de son action. Des exemples de projets inspirants ont vocation à interpeller les mécènes sur tous les bénéfices de leur engagement en faveur des forêts.



LA NEWSLETTER

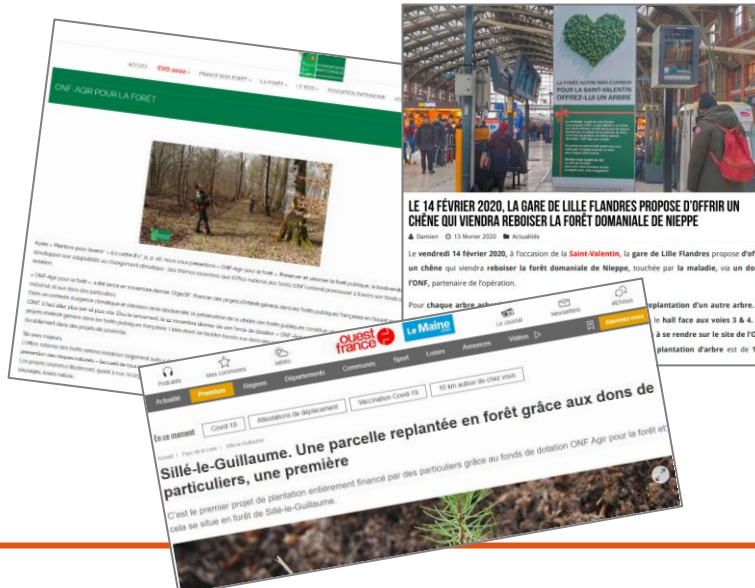
La newsletter a vocation à informer régulièrement les abonnés sur les enjeux concernant les forêts publiques françaises et sur les projets engagés grâce au soutien des mécènes et donateurs particuliers.

Le premier numéro, sorti au cours de l'été 2020, portait sur les défis auxquels les forêts ont dû faire face à cause du changement climatique et des épisodes de sécheresse répétés. Le second numéro, envoyé en décembre 2020, a été l'occasion de faire le point sur tous les projets menés en 2020 et de remercier tous les contributeurs !



DANS LA PRESSE

Au cours de l'année 2020, plusieurs articles ont été publiés mettant en avant l'activité du Fonds ONF-Agir pour la forêt, ou valorisant les projets soutenus au sein des territoires.



• Rapport financier

Compte Emplois-ressources

COMPTE EMPLOI RESSOURCES ANNEE 2020

EMPLOIS	Emplois 2020 en k€ REALISE	Emplois 2019 en k€ REALISE	RESSOURCES	Ressources 2020 en k€ REALISE	Ressources 2019 en k€ REALISE
1 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	18	1	1 - RESSOURCES COLLECTEES	846	58
<i>Charges de communication</i>	<i>8</i>	<i>1</i>	<i>Mécénat entreprises</i>	<i>689</i>	<i>15</i>
<i>Frais de collecte Mécénat entreprise</i>	<i>7</i>	<i>0</i>	<i>Associations et fondations</i>	<i>137</i>	<i>0</i>
<i>Frais de collecte grand public</i>	<i>3</i>	<i>0</i>	<i>Grand public</i>	<i>19</i>	<i>38</i>
2 - CHARGES DE PERSONNELS	29	0	2 - AUTRES PRODUITS	0	5
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	73	23	3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	0	0
I - TOTAL EMPLOIS EXERCICE	120	24	I - TOTAL RESSOURCES EXERCICE	846	58
II - DOTATION AUX PROVISIONS	0	0	II - REPRISE DE PROVISIONS	37	0
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	757	36	III - REPORTS DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES SUR EXERCICES ANTERIEURS	0	0
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES SUR EXERCICE	5	0	IV - INSUFFISANCE DE RESSOURCES SUR EXERCICE	0	2
V - TOTAL GENERAL	882	60	V - TOTAL GENERAL	882	60
VI - Evaluation des contributions volontaires en nature	14	0	VI - Evaluation des contributions volontaires en nature	14	0
<i>Frais de recherche de fonds</i>			<i>Bénévolat</i>		
<i>Frais de fonctionnement</i>	<i>14</i>		<i>Prestations en nature</i>	<i>14</i>	
<i>Financements des projets</i>			<i>Dons en nature</i>		

Au cours de l'exercice 2020, le Fonds a perçu en numéraire **845 604 € de dons**, dont 19 404 € financés par des particuliers (dons directs et en ligne), 688 958 € de dons d'entreprises et 137 242 € financés par des associations et fondations.

Le Fonds a également bénéficié d'un **mécénat de compétences** de l'entreprise Les Veilleurs du Net, à hauteur de **2 930 €**, pour l'audit de son site internet. Il n'a pas bénéficié de dons en nature.

Les frais de fonctionnement du fonds s'élèvent en 2020 à **120 000 €**, soit **14 %** des ressources totales (hors dons en nature et en compétence) dont 96 338 € affectés aux ressources collectées auprès du public. L'excédent de ressources sur l'exercice s'élève à **5 135 €**.

L'autorisation d'appel à la **générosité publique** a été obtenue le **21 septembre 2020** en Préfecture de Paris.

Redistribution des fonds par thématique

Le montant des prestations effectuées en 2020 par les porteurs de projets des directions territoriales de l'ONF et financées par le Fonds de dotation s'élève à 326 060 € TTC se décomposant ainsi :

- 209 845 € pour des projets « Planter pour demain »
- 80 600 € pour des projets « Accueil du public »
- 35 615 € pour des projets « Agir pour la biodiversité ».



Semi de pin maritime planté en forêt de Longuenée ©ONF



Kit pédagogique offert aux élèves, lors d'un programme d'accueil en forêt ©ONF



Préservation de l'habitat des chiroptères en forêt du Gâvre, Loire-Atlantique ©ONF

**Un grand merci à tous les acteurs qui soutiennent le fonds
ONF-Agir pour la forêt !**

Construisons ensemble un avenir durable pour nos forêts...

